



Acteurs Chorégraphiques PACA
c/o La Danse.com
2, rue Louis Grobet
13001 Marseille

à M. Vanessa Charles
Chargée de mission danse Drac Paca

Objet : Centre National de la Danse en région Paca

Marseille, le 19 juin 2011

Chère Madame,

Nous reprenons contact avec vous pour nourrir le sujet et les perspectives liées à la présence du CND en région PACA. Afin de pouvoir participer à la réflexion et coopérer à partir de la réalité du terrain, nous vous communiquons nos suggestions débattues lors de notre université de printemps qui s'est tenue les 18 et 19 juin 2011 à Marseille.

Voici donc les axes convenus en réunion qui nous semblent importants de mettre en oeuvre.

La formation du danseur :

- La tenue du cycle du diplôme d'état (DE) pour les professionnels.
- La tenue de cours, de cycles de formation professionnels et d'entraînements selon un calendrier régulier avec des pédagogues confirmés.
- Étudier les moyens favorisant la mobilité du danseur en région pour son accès à la formation

La création d'un pôle centre de ressource et médiathèque :

- Création d'un pôle multi média dans le prolongement du Cnd De Pantin.
- Création d'une bibliothèque sur les arts chorégraphiques et tous les arts et disciplines associés

La coproduction :

- Envisager la participation du CND en coproductions dans les créations mises en œuvre par les compagnies installées sur le territoire de la région Paca.
- Envisager une réflexion sur les moyens de diffusion.

La sauvegarde, de l'archivage et de la valorisation des travaux concernant les compagnies de la région PACA, et plus largement du grand Sud :

- Mise en œuvre de dispositifs de visibilité (expositions, installations, publications...)
- aide à l'émergence et valorisation de l'écrit provenant des danseurs et des chorégraphes
- Aide à l'édition, l'indexation et le dépôt en archive institutionnelle de documents numériques à valeur patrimoniale ou pédagogique, produits par les compagnies et les artistes chorégraphiques du Grand Sud.

Nous avons évidemment pensé aux lieux susceptibles d'accueillir le centre de ressources et la médiathèque. Il nous a semblé que KLAP serait l'endroit le plus approprié parce qu'il est avec la démarche d'ouverture qu'incarne la personne de Michel Kelemenis, un lieu de convergence et de création nouveau, qui influera une dynamique que nous croyons nécessaire, de croisement et d'échanges avec les publics et les populations et servira au mieux la création contemporaine.

Pour terminer nous renouvelons notre demande concernant la communication de la répartition budgétaire pour l'année 2010 dans le secteur chorégraphique et les conventions associées.

Cette requête citoyenne est émise dans le souci d'éclairer notre analyse et réflexion du paysage chorégraphique en PACA.

Bien cordialement.

Acteurs Chorégraphiques PACA

Site <http://www.ladanse.com/ACPACA/>

Mail acpaca@hotmail.fr

Copies envoyées à :

Monique Barbaroux Directrice du Centre National de la Danse

Michel Kelemenis Directeur de la compagnie Kelemenis et de la future Maison

Pour la Danse - KLAP